

Alerte en fiscalité canadienne

Faits saillants du budget des Territoires du Nord-Ouest 2015-2016



Le ministre des Finances des Territoires du Nord-Ouest, M. J. Michael Miltenberger, a déposé, le 6 février 2015, le **budget 2015-2016** du territoire. Voici un résumé des faits saillants de ce budget.

Résultats et indicateurs économiques

- Le gouvernement prévoit que l'excédent de fonctionnement de 2014-2015 atteindra 109 millions de dollars malgré les perturbations importantes en matière de dépenses et de recettes.
- Le budget estime un excédent de fonctionnement de 147 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016.
- L'économie du territoire a augmenté de 5,2 pour cent en 2014 et devrait croître de 3,7 pour cent en 2015.
- La croissance économique est concentrée dans l'industrie diamantaire alors que le reste de l'économie ne connaît pas de croissance à proprement parler. Le gouvernement prévoit que la croissance des recettes totales sera s'environ 0,1 pour cent par année au cours des quatre prochaines années.
- Le gouvernement devra faire des choix difficiles pour que le territoire continue à maintenir sa viabilité financière.

Taux d'imposition des particuliers et des sociétés et autres taxes

- Le budget 2015-2016 ne prévoit ni nouvelle taxe, ni nouveaux impôts, ni aucun changement de taux.
- À compter du 1^{er} avril 2015, les taux par mille d'impôt foncier et de nombreux droits seront rajustés en fonction de l'inflation.

Dépenses gouvernementales

- En 2015-2016, le gouvernement entend consacrer une partie importante de ses dépenses aux programmes sociaux afin de favoriser la santé et le mieux-être de ses résidents et les aider à se trouver un emploi permanent.

Deloitte souhaite offrir sur demande ses publications dans des formats accessibles et des aides à la communication.

L'avenir du Canada

Deloitte est un cabinet de fiscalité à l'échelle mondiale qui possède la plus importante pratique de fiscalité au Canada, ce qui lui donne une perspective unique sur les politiques fiscales compétitives et les principaux moteurs de la prospérité nationale.

S'il se dote de politiques fiscales adéquates, le Canada peut devenir plus productif et plus compétitif à l'échelle mondiale. La clé consiste à créer un écosystème fiscal qui peut favoriser l'innovation et l'investissement tout en appuyant l'objectif d'un budget équilibré.

- [L'avenir de la productivité](#)
- [Commentaires de Deloitte](#)



Nous vous invitons à télécharger notre nouvelle application mobile :

Deloitte tax@hand.

iOS
Android
BlackBerry

Notre équipe dévouée :

Bureau national

Heather Evans

Associée directrice canadienne, Fiscalité

heevans@deloitte.ca

416-601-6472

Albert Baker

Leader national de la politique fiscale

abaker@deloitte.ca

416-643-8753



Deloitte

1, Place Ville Marie, bureau 3000
Montréal (Québec) H3B 4T9
Canada

Ce document est publié par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judicieux d'un professionnel. Aucun geste ne devrait être posé sans consulter d'abord son conseiller professionnel. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.

Pour vous désabonner de cette liste d'envoi, veuillez répondre à ce courriel avec la mention « Désabonner » comme objet.